

Recrutement

Le candidat participe à un cours en petit collectif durant lequel est évaluée sa capacité à s'investir corporellement, à se concentrer, à mémoriser et à s'engager vocalement.

Il lui sera demandé de chanter ou de réciter une poésie de son choix.

Les tests d'entrée ne visent pas à sélectionner les enfants sur des critères de niveau musical mais à vérifier que le dispositif proposé leur sera adapté.



Pour s'inscrire

La fiche de candidature est à remplir et à remettre à l'enseignant de votre enfant ou au conservatoire.

« VIENS CHANTER AVEC NOUS »



Conservatoire à rayonnement
communal de musique et de danse
3 rue Malik Oussekine
69700 Givors
Tél : 04 72 49 18 18
accueil.conservatoire@ville-givors.fr



GIVORS.FR



VILLEDEGIVORS

PROGRAMME 2020 - 2021

C
H
A
M

lasse
oraires
ménagés
usique

à dominante vocale



CHAM, une classe à horaires aménagés



La classe à horaires aménagés offre à des élèves motivés par les activités musicales la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique. A ce parcours s'ajoute une ouverture à « *la culture musicale* » sous toutes ses formes.

OÙ ?

Les cours ont lieu à l'école Jean-Jaurès.

QUAND ?

Principalement pendant le temps scolaire mais aussi certains jours à partir de 13h30.

POUR
QUI ?

Pour les élèves qui entrent en CM1 et qui souhaitent bénéficier d'un enseignement musical.

Cette inscription engage l'élève pour les classes de CM1 et CM2 après avis de la commission d'admission.

